

SENECHAU

Histoire de la famille SENECHAU, SENECHÉAU

Auteur : Odile HALBERT <http://www.odile-halbert.com> site sur l'histoire et les modes de vie en Haut-Anjou, dans les actes notariés, les chartriers... Fichier créé 1982 Mis à jour 21.12.2017 *Travaux personnels, tous droits de reproduction réservés* [histoire du Haut-Anjou](#) | [Voir Géné](#)

Arbre généalogique descendant interactif

Histoire.....	1
mon ascendance à Gabriel Senescheau x avant 1629 Jacquine Guilbault.....	2
descendance de Gabriel Senescheau x avant 1629 Jacquine Guilbault.....	2
Julien Senechau 1x R. Fessard 2x C. Lenoble.....	2
Renée Senechault x1682 François Delahaye.....	5
Madeleine Fromond x1733 Pierre Vergnault.....	6
Madeleine Vergnault x1757 Mathurin Guillot.....	6
Jean Guillot x1794 Aimée Guillot.....	6
Esprit-Victor Guillot x1842 Joséphine Jallot.....	6
Aimée Guillot x1881 Charles Audineau.....	6
Aimée Audineau x1908 Edouard Guillouard.....	6
non rattachés pour le moment :.....	6

Histoire

Le patronyme SENECHAU est un sobriquet de la fonction de sénéchal (MORLET M.T. *Dictionnaire étymologique*, Paris 1991)

Il est rare en Anjou. Il est porté par 4 abonnés Telecom en 2002, mais l'annuaire donne aussi Senechal quand on lui demande Senechau, et il donne 61 Senechal en Sarthe, peu en Mayenne, un peu plus en Indre et Loire, Vendée et Vienne.

La base Bigenet ne donne aucun Gabriel Senechau, mais il est vrai qu'elle ne donne pas les départements de la Mayenne et de la Sarthe.

Le Julien SENECHAU qui suit est M^d hôte à Angers la Trinité. Il signe cependant bien, comme ci-après au b de sa fille Renée. Et il apprend à ses filles à signer, puisque la même Renée signe (cf ci-dessous).

La paroisse de la Trinité où le couple demeure, est celle des M^{ds} tanneurs, dont les Delahaye. Elle est le lien avec Le Lion d'Angers, où je retrouve les alliances matrimoniales.

légende :

- « texte entre crochets » : ma retranscription exacte de l'acte original
- **grand mère dudit Pierre Pancelot** : en rose un passage du texte original apportant une indication filiative
- **[tante maternelle]** : en italique bleu foncé, le commentaire filiatif - ne pas confondre avec le texte original

mon ascendance à Gabriel Senescheau x avant 1629 Jacquine Guilbault

12-Gabriel Senescheau x avant 1629 Jacquine Guilbault
11-Julien Senechau 1x Angers La Trinité 1659 Renée Fessard
10-Renée Senechault x Angers la Trinité 1682 François Delahaye
9-Magdeleine Delahaye x Le Lion-d'Angers 1706 Jean Fourmond
8-Madeleine Fromond x 1733 Pierre Vergnault
7-Madeleine Vergnault x Brain-sur-Longuenée 23 décembre 1757 Mathurin Guillot
6-Jean Guillot x Chazé-sur-Argos 3 mars 1794 Aimée Guillot
5-Esprit-Victor Guillot x Noëllet 18 avril 1842 Joséphine Jallot
4-Aimée Guillot x Segré 22 novembre 1881 Charles Audineau
3-Aimée Audineau x Nantes 1908 Edouard Guillouard
2-mes parents
1-moi

descendance de Gabriel Senescheau x avant 1629 Jacquine Guilbault

Fait en vain Angers la trinité, ils n'y sont pas

J'ai remonté les B et les M d'Angers la Trinité en vain, il n'y a aucun Senescheau.

Gabriel SENESCHEAU †/1659 x avant 1629 Jacquine GUILBAULT †/1659

1-Julien SENECHAU sieur de Launay (sur son remariage) °ca 1629 †Angers la Trinité 10 janvier 1695 x1
Angers Trinité 5.5.1659 Renée FESSARD x2 Angers Trinité 8.6.1690 *Jeudy* Claude LENOBLE Dont
postérité suivra

Julien Senechau 1x R. Fessard 2x C. Lenoble

Julien Senechau est marchand hôtelier, d'abord aux Trois Maries en 1667 puis à la Grand Maison en 1690 et 1695.

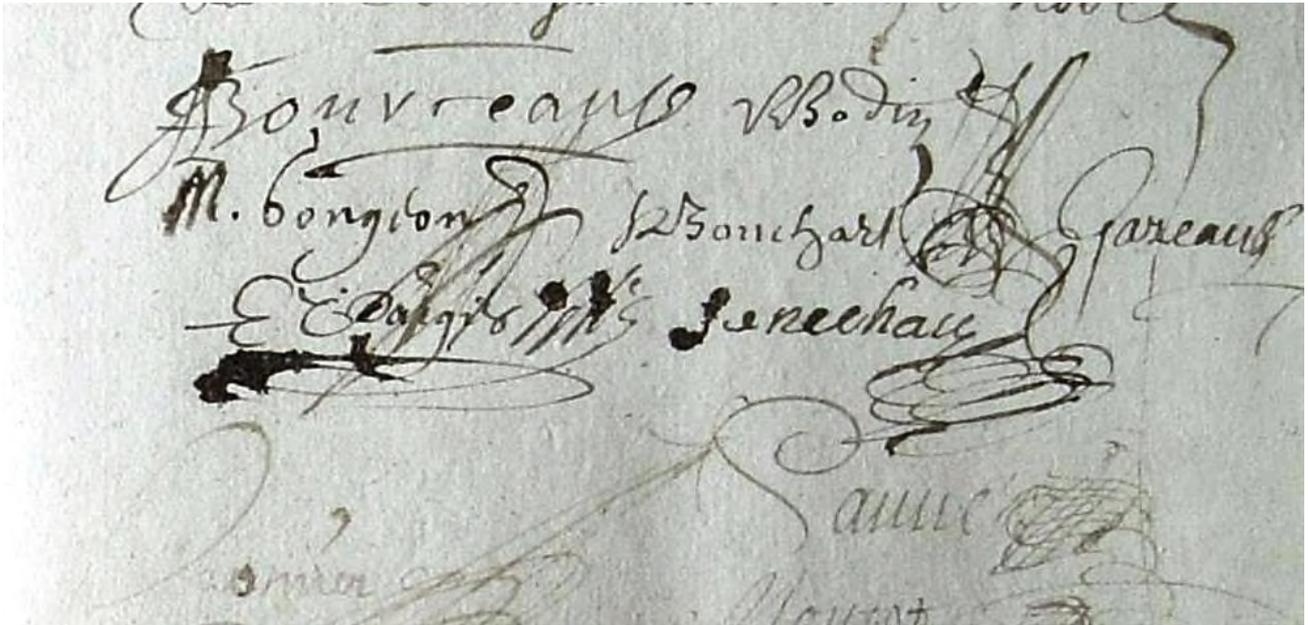
Le mariage de 1659 est filiatif, mais n'indique pas de lieux « Julien Senechau fils de défunts Gabriel Senechau et de Jacquine Guilbault d'une part, et Renée Fessart fille de defunt Jean Fessart et de Catherine Gaultier de cette paroisse d'autre part, après les fiances et publication d'un ban, sans opposition pour le regard des deux autres bans il y a dispense de Mgr d'Angers en date du jour d'hier signé de lui, en présence de vénérable et discret Me Jacques Maugars, de ladite Gaultier, René Hardy, Jacques Cochon, François Naureil et de plusieurs autres de cette paroisse »

Ils ont mis des enfants en nourrice à Gené, car le 5.6.1663 y décède leur fils René : « René fils de Julien Senechau et Renée Fessard **demeurants au fauxbourg St Lazare Angers**, et le lendemain fut la sépulture au petit cimetière de Gené, **ledit enfant estoit en nourrice chez René Gernigon audit Gené** »

En 1667, Julien Sénéchau est hôtelier aux Trois Maries à Angers la Trinité, comme l'indique le bail à ferme qu'il prend avec Etienne Paigis de la seigneurie de Gené, et il est probable que dans ce bail il sert de caution à Etienne Paigis : « Le 20 juillet 1667¹ furent présents établis et deument soubmis messieurs les chanoines et chapitre de l'église collégiale de saint Pierre de cette ville, monsieur le doyen absent, ès personnes de nobles et discrets Me Ambroise Bourneau, Bonadvenaure Bodin, Marin Gourdon, Jehan Bouchaut et Guy Gazeau tous prêtres, chanoines de ladite église, assemblés en leur chapitre en la manière accoustumée d'une part, et honnestes personnes Estienne Paigis marchand et Catherine Duval sa femme de luy autorisée quant à ce demeurant en l'hostellerye ou pend pour enseigne le Cine fauxbourg St Lazare, **Jullien Senechau et Renée Fessard sa femme aussy de luy autorisée quant à ce, et Catherine Gautier veuve en premières nopces de René Duval et secondes noces de Jean Fessard, demeurant en l'hostellerye des trois Maryes le tout paroisse de la Trinité** de cette ville chacun d'eux solidairement renonçant au bénéfice de division d'autre part, lesquels ont fait et font entre eux le bail à ferme conventions et obligations suivantes, c'est à savoir que lesdits chanoines tant pour eux que leurs successeurs ont baillé et par ces présentes baillent auxdits Paigis et Sénéchau et leurs femmes, et à ladite Gautier, ce acceptant audit tiltre pour le temps et espace de septs années et sept cueillettes entières et consécutives qui ont commencé dès le jour et feste de Toussaint dernière et finiront à pareil jour, scavoir est **la terre et chastelenie domaine et seigneurie de Gené**, cens, rentes, sujets, dixmes, terrages², droits de four à ban et de (f°2) possonerages, avec la fuye, plus les mestairyés de la Grande Fenouillère et de la Ville, ainsy que ladite terre se poursuite et comporte avec ses appartenances et dépendances et bénéfice ainsi que sieurs du chapitre sont fondés d'en jouir et que leurs fermiers en ont jouy, sans en rien réserver, fors ce qui est deub auxdits du chapitre par le sieur vicair perpétuel de Marans, et la moitié des ventes et rachapts de la terre de Ribou si le cas échet pendant le présent bail, l'autre moitié demeurant auxdits preneurs, plus réservé le droit d'aubénage et de deshérance, présentation et nomination collation et autres dispositions de bénéfices et offices dépendant de ladite seigneurie et les rentes deues sur le fief d'icelle à la bourse des anniversaires dudit chapitre dont lesdits preneurs feront néanmoins la recepte sur l'estat qu'il leur en sera fourny par le trésorier dudit chapitre, auquel ils les payeront chacun an, oultre le prix du présent bail de ladite terre que lesdits preneurs ont dit bien savoir et cognoistre en jouir et user par eux en bon pères de famille sans en rien enlever et de payer et acquiter au viquair perpétuel dudit Gené 12 septiers de froment et 14 septiers de seigle mesure dudit chapitre ... et en fournir les acquits à la fin dudit bail ; de payer les gages des officiers de ladite seigneurie scavoir au sieur sénéchal 60 sols, au procureur 40 sols, au greffier 25 sols et au sergent 20 sols, et de deffrayer les députez qui seront envoyés par lesdits sieur du chapitre sur ladite seigneurie pour les assises d'icelle une fois par chacune desdites années ; de comparoir pour eux aux assises des fiefs et seigneuries sont lesdits sieurs bailleurs ... ; et est fait le présent bail outre lesdites charges pour en payer et bailler de ferme chacun an par lesdits preneurs solidairement au chapitre de St Pierre entre les mains de leur boursier et receveur à l'usage de leur grande bourse la somme de 750 livres tournois aux termes de Toussaint, le premier payement commenczant à la Toussaint prochaine et à continuer sans que lesdits preneurs puissent prétendre rabais ny diminution dudit prix et charges que dessus soit pour peste guerre famine et fertilité de fruits et villeté (vileté : bas prix d'une chose) du prix d'iceux ou autre par cas fortuits qui puissent avenir ... ; entretiendront la convention de la fuye faite avec le nommé Claude Bonnyer dont ils prendront la ferme montant 20 livres pour l'année présente seulement, et entretiendront ladite fuye en bon estat ... »

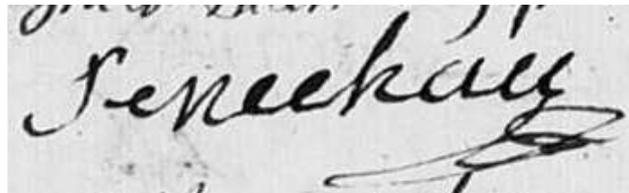
¹ AD49-5^E5 devant François Crosnier notaire royal à Angers

² Droit seigneurial sur les produits de la terre, redevance annuelle sur les fruits de la terre (DMF sur Internet)



Renée Fessard vivait est marraine d'un petit fils en 1684. Elle est inhumée à Angers la Trinité « Le 30 mai 1689 a esté inhumé au cimetièrre de céans le corps de feu Renée Fessard vivant femme d Julien Senechau hoste de la Grand-Maison décédée ledit jour âgée de 50 ans ou environ »

Julien Senechau est dit « Sr de Launay » en 1690 sur son remariage « Le jeudi 8 juin 1690 ont esté admis à la bénédiction nuptiale après trois bans publiés dans cette église sans opposition venue à notre connaissance h. h. Julien Senechau sieur de Launay veuf de défunte Renée Fessard d'une part, et h. fille Claude Lenoble fille de défunt Guillaume Lenoble et de Jacquine Rouault ses père et mère tous de cette paroisse d'autre part, en présence de ladite Rouault mère de l'épouse, de Jacques Barnabé archer en la maréchaussée provinciale de cette ville, d'h. h. Pierre Cormeau marchand Me boulanger et de nous soussigné Priet »

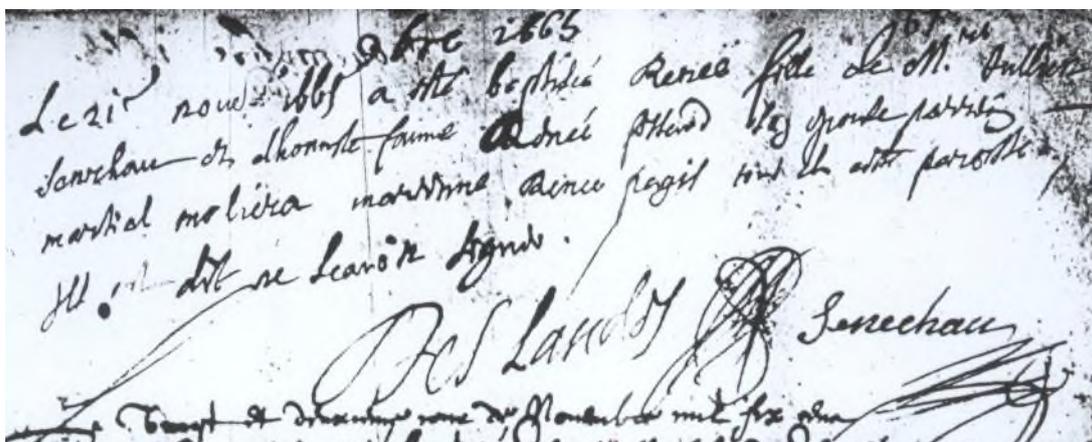


Julien Senechau en 1690 sur son x2

Julien Senechau est inhumé à Angers la Trinité « Le 10 janvier 1695 a esté conduit en l'église des R.P. Augustins pour y estre inhumé le corps de feu Julien Senechau vivant hoste de la Grand-Maison décédé d'hier âgé de 66 ans »

- Julien SENECHAU sieur de Launay °ca 1629 †Angers la Trinité 10 janvier 1695 x1 Angers Trinité 5.5.1659
Renée FESSARD °Angers LaTrinité 2.5.1640 †Angers la Trinité 30 mai 1689 Fille de Jean et de Catherine Gaultier x2 Angers Trinité 8.6.1690 *Jeudy* Claude LENOBLE Fille de Guillaume & Jacquine Rouault
- 1-Julien SENECHAU °Angers LaTrinité 10.6.1660 Filleul de Mathieu Neon, et de Catherine Gaultier tous de cette paroisse
 - 2-René SENECHAU °Angers LaTrinité 4.5.1663 †Gené 5.6.1663 Filleul de hble h. René Neon (s) et de Anthoinette Brouard (s)
 - 3-Jacques SENECHAU °Angers LaTrinité 2.8.1664 Filleul de Jacques Martinet (s) Md de draps, et de Delle Jeanne Hedin (s)
 - 4-Renée SENECHAU °Angers LaTrinité 21.11.1665 Filleule de Martial Molière et de Aimée Pagis (ns) x Angers Trinité 22.1.1682 François **DELAHAYE** Dont postérité

- 5-François SENECHAU °Angers LaTrinité 3.3.1669 Filleul de François de Villemoreau écuyer Sr de la Fuye et de Elisabeth de la Marqueraye (s)
- 6-Brice SENECHAU °Angers LaTrinité 2.6.1670 Filleul de Brice Godard Md boulanger à Saint Jacques (s) et de Jeanne Bourbonn (s)
- 7-François SENECHAU °Angers LaTrinité 21.1.1672 Filleul de François de Russon écuyer et de Perrine Sorhoette. Md Cousin de Renée Pagie femme de Augustin Cormier x Angers Trinité 10.5.1695 Françoise JARY Ve de Nicolas Goyer
- 8-Marie SENECHAU
- 9-anonyme SENECHAU °†Angers La Trinité 17 juillet 1692 « inhumé un enfant masle né du mariage de h. h. Julien Senechau et de Claude Lenoble son épouse, lequel enfant a esté baptisé à la maison en danger de mort »
- 10-anonyme SENECHAU °†Angers La Trinité 12 juillet 1693 « a esté inhumé un enfant de Jullien Senechau et de son épouse baptisé à la maison en péril de mort »



le 21 novembre 1665 a esté baptisée Renée fille de M^e Jullien / Senechau et d'honneste femme Renée Fessard ... » signé Senechau

Renée Senechault x1682 François Delahaye

Renée Senechault

Renée Sénéchau épouse de François Delahaye

- Renée SENECHAULT** °Angers LaTrinité 21.11.1665 †/1719 Fille de Julien SENECHAU & Renée FESSARD.
Nièce de Estienne Pagerie & cousine de Louis Pagerie cités en 1682. x Angers Trinité 22.1.1682
 François DELAHAYE †Le Lion-d'Angers 6.7.1719 Fils de Claude & Madeleine Lefaucheux Contôleur des exploits.
- a-Magdeleine DELAHAYE °Le Lion-d'Angers 3.5.1683 †idem 1.6.1723 née le 14 avril Filleule de n.h M^e Ignace (Pouvier) A^t au Siège Présidial d'Angers, & de D^{elle} Magdelaine Bucher, fille de M^e Buscher A^t à Angers StMichelduTertre x Le Lion-d'Angers 16.11.1706 Jean **FOURMOND** Dont postérité FOURMOND
- b-Françoise DELAHAYE °Le Lion-d'Angers 9.9.1684 le p. dem. à Lours - Filleule de M^e Claude Delahaye Sr de la Tremblaye sénéchal de ce lieu, & de h.f. Renée Fessard d'Angers Trinité
- c-Françoise DELAHAYE °Le Lion-d'Angers 2.9.1686 Filleule de Claude Bonneau femme de h.h. Michel Godillon N^{re} au Le Lion-d'Angers x Le Lion-d'Angers 13.9.1710 François **RIZARD** de la Chaussée Fils de François et Jeanne Lemercier
- d-François DELAHAYE °Le Lion-d'Angers 9.1.1688 †idem 9.2.1747 prêtre
- e-Anne DELAHAYE °Le Lion-d'Angers 12.2.1691
- f-Perrine DELAHAYE °Le Lion-d'Angers 7.2.1692 x1 Joseph **BRIDAULT** x2 Nicolas **BAILLIF** Dont postérité
- g-Claude DELAHAYE °Le Lion-d'Angers 19.6.1693
- h-Claude (f) DELAHAYE °Le Lion-d'Angers 22.5.1695 †idem 28.3.1707

i-Renée DELAHAYE °Le Lion-d'Angers 22.5.1695 †idem 30.4.1712
 j-René DELAHAYE °Le Lion-d'Angers 24.4.1698 S^r de la Joussinière x Le Lion-d'Angers 7.6.1718 Marie
 GAUTIER °ca 1696 Fille de Zacharie & de Françoise Peltier
 k-Joseph DELAHAYE °ca 1700 †Le Lion-d'Angers 6.9.1706
 l-Anne DELAHAYE °Le Lion-d'Angers 29.3.1704 x S'Aubin-du-Pavoil 28.9.1723 Pierre **DIDIER** °Champagné
 V^f de Marguerite Raimbault
 m-Alexis DELAHAYE °ca 1703 x Andigné 1.2.1723 Perrine CHAULIEU [Dont postérité DELAHAYE](#)

Madeleine Fromond x1733 Pierre Vergnault

Madeleine Vergnault x1757 Mathurin Guillot

Jean Guillot x1794 Aimée Guillot

Esprit-Victor Guillot x1842 Joséphine Jallot

Aimée Guillot x1881 Charles Audineau

Aimée Audineau x1908 Edouard Guillouard

non rattachés pour le moment :

Jehan SENECHAL x Marie ROGER

1-Julien SENECHAL °Angers Trinité 10.7.1591

2-Pierre SENESCHAL °Angers Trinité 8.3.1593

3-Jean SENECHAL °Angers Trinité 31.8.1594 Filleul de Julien Raveneau & de Marguerite Dauldin

Anthoine SENECHAU x Françoise EVRARD †/1695

1-François SENECHAU °Paris StSulpice x Angers Trinité 10.5.1695 Françoise JARRY

Julien SENECHAU x Hélène FERRAND

1-André SENECHAU x Chouzé-sur-Loire (37, près Bourgueil) 17.7.1644 Jeanne VINCENT

11-Julien SENECHAU x Chouzé-sur-Loire 5.7.1677 Jeanne ARMENOULT

111-Jeanne SENECHAU x Chouzé-sur-Loire 30.6.1698 René **DAVID** [Dont postérité](#)

Le 29.11.1580, Michel Sénéchal D⁺ à Angers et n.fille Marie Lemoyne font marché de louage pour 2 ans d'une petite chambre haulte sans cheminée garnie d'un charlit, d'une couette et draps pour 3 écus 1/3 payables par 1/2 année (AD49-5^E6/151 d^{vt} René Garnier N^{re} Angers)

24 notaires à Angers en 1659 non compris les incommunicables

Boucher, Jean (en exercice de 1641 à 1662) (lacunes) 1641-1662 5 E 1/403

Buscher, René (en exercice de 1651 à 1705) 1660 5 E 36/497
 1666 5 E 36/503

Caternault, Jacques (en exercice de 1642 à 1684) janvier à avril 1659 5 E 2/572
 mai à juillet 1659 5 E 2/573

Chailland (en exercice de 1658 à 1659) 1658-1659 5 E 36/535

Chantelou, François (en exercice de 1654 à 1671) 1658-1659 5 E 4/537

Charlet, Antoine (en exercice de 1656 à 1685) janvier à avril 1659 5 E 9/28
 mai à août 1659 5 E 9/29

Charon, Louis père et fils (en exercice de 1643 à 1713) 1er semestre 1659 5 E 36/398

Chedran, Jean (en exercice de 1647 à 1662) 1659 5 E 1/414

Cireul, Germain (en exercice de 1645 à 1689) janvier au 19 mars 1659 5 E 4/157
 20 mars à mai 1659 5 E 4/158
 juin à juillet 1659 5 E 4/159

Coueffé, Louis (en exercice de 1618 à 1665) 1659 5 E 6/134

Crosnier, François (en exercice de 1656 à 1695) 1er semestre 1659 5 E 5/38

Davau, Nicolas (en exercice de 1653 à 1686) (*pas de liasse avant 1661*) 1661-1666 5 E 1/429

Davy, Robert (en exercice de 1642 à 1662) janvier à mai 1659 5 E 70/89
 juin à décembre 1659 5 E 70/90

Delahaye, François (en exercice de 1637 à 1665) 1658-1659 5 E 1/377
 1659-1660 5 E 1/378

Desmazières (en exercice de 1621 à 1659) 1659 5 E 7/481

Ducerne, Jacques (en exercice de 1655 à 1668) 1659-1660 5 E 2/88

Dupin, H. (en exercice de 1635 à 1671) 1659 5 E 7/500

Garnier, Claude (en exercice de 1619 à 1660) 1659 5 E 6/228

Gouin, Jean (en exercice de 1633 à 1661) 1659-1660 5 E 1/351

Jolly, René (en exercice de 1638 à 1661) 1658-1659 E 4288
 1659 5 E 1/390

Lecourt, Jacques (en exercice de 1651 à 1663) 1659 5 E 1/424

Lory, Jacques (en exercice de 1635 à 1660) 1er semestre 1659 5 E 4/533

Marchand (en exercice de 1657 à 1660) 1659 5 E 7/719

Portin, Jean (en exercice de 1616 à 1697) janvier à mai 1659 5 E 36/281
 juin à décembre 1659 5 E 36/282